



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

## MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

**EXE10**

### AVENANT N°5

#### A - Identification du pouvoir adjudicateur

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique (« SIAH »)**

Rue de l'Eau et des Enfants  
95500 BONNEUIL-EN-FRANCE  
SIRET : 200 049 310 00010

Représenté par son Président, M. JIMENEZ

#### B - Identification du titulaire du marché public

**GROUPEMENT CONJOINT AVEC MANDATAIRE SOLIDAIRE**

**OTV (MANDATAIRE)**

L'Aquarène, 1 place Montgolfier  
94417 SAINT-MAURICE CEDEX  
SIRET : 433 998 473 00014

**SOURCES**

3 rue Montpréau  
92000 NANTERRE  
SIRET : 432 937 464 00027

**DEMATHIEU-BARD CONSTRUCTION**

17 rue Vénizélos  
57950 MONTIGNY-LES-METZ  
SIRET : 790 843 411 00055

**EIFPAGE GENIE CIVIL**

3-7 lace de l'Europe  
78140 VELIZY VILLACOUBLAY  
SIRET : 352 745 749 00759

**LELLI ARCHITECTES SARL**

14 rue des Grands Augustins  
75006 PARIS  
SIRET : 537 556 672 00021

#### C - Objet du marché public

- Objet du marché public :

**CONCEPTION-REALISATION-EXPLOITATION-MAINTENANCE (CREM) RELATIF A L'EXTENSION ET LA MISE AUX NORMES DE LA STATION DE DEPOLLUTION DES EAUX USEES DE BONNEUIL-EN-FRANCE**

- Date de signature du marché public : 06/07/2017

- Durée d'exécution du marché public : La durée globale du marché est de 10 ans ferme à compter de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la phase 1.

■ Montant initial du marché public :

- Montant HT : 199 351 402,00 €
- Montant TTC : 233 371 083,80 €

## D - Objet de l'avenant

### **ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT :**

Le présent avenant a exclusivement pour objet :

- la prise en compte dans les états financiers du prix nouveau n°24 concernant les conséquences directes de l'Ordre de Service, référencé D\_2020\_03\_1243, d'arrêt de chantier entre le 16/03/2020 et le 04/05/20 pris en application des mesures gouvernementales dans le cadre de la pandémie liée à la COVID 19
- la prise en compte de la prestation de réparation de la canalisation d'adduction d'eau potable à l'intérieur du chantier
- la prise en compte des surcoûts générés par la présence de PCB dans les boues entre la semaine 16 et la semaine 28 de l'année 2021

### **ARTICLE 2 : DETAILS DES PRESTATIONS MODIFICATIVES**

#### **Article 2.1. : Prise en compte dans les états financiers du prix nouveau n°24 lié à la crise sanitaire de la COVID 19.**

Bien que les éléments ci-après soient exposés à l'article 3 de l'avenant n°4, il s'avère que le prix nouveau afférent n'a pas été intégré au montant global de l'avenant n°4. Il est donc nécessaire d'en faire la régularisation.

*En application des mesures gouvernementales liées à la crise sanitaire de la Covid-19, le Groupement a organisé l'arrêt et la mise en sécurité du chantier les 16/03 et 17/03/2020 en anticipation de l'OS n° D\_2020\_03\_1243 d'arrêt de chantier émis par le SIAH le 18/03/2020.*

*Puis, jusqu'à la date prescrite par le SIAH pour la reprise de l'activité sur les zones prioritaires, à savoir le 04/05/2020, les activités ci-dessous ont été maintenues sur le chantier :*

- Gardiennage du site et des équipements mobilisés
- Maintien des dispositifs de sécurité (alimentation électrique pour rabatement de nappe et gestion des grues)

L'Ordre de Service, référencé D\_2021\_07\_2589 et en date du 16/07/2021, a validé les coûts supplémentaires ajoutés au forfait du groupement comme suit :

- + 467 778 € sur le forfait pour le sous-groupement de Génie-civil
- + 77 756 € sur le forfait pour le sous-groupement GEMEO

Cette évolution fait l'objet du prix nouveau n°24 (cf. annexe 1 – PN 24).

## **Article 2.2. : Réparation de la canalisation publique d'adduction d'eau potable**

Lors de travaux de pose de la canalisation N103, le Groupement a mis à jour une canalisation publique d'adduction d'eau potable présentant des désordres (fuite d'eau).

Le document MMT-FED-000-029-A (cf. **annexe 2**) détaille les incidences financières des travaux liés à la remise en état de cette canalisation, et leur impact sur le planning.

Le tableau ci-dessous récapitule les principaux impacts de cette évolution sur le marché :

	Catégorie d'impact	O/ N	Commentaires
FED 029	Environnement	N	
	Délai	O	Potentiel
	Garanties	N	
	Ergonomie	N	
	Fiabilité	O	
	Coûts d'exploitation	N	
	Forfait	O	+ 16 572 € sur le forfait

Cette évolution fait l'objet du prix nouveau n°25 (cf. **annexe 1 - PN 25**).

## **Article 2.3. : Traitement spécifique des boues comportant des PCB**

L'évacuation et le traitement des boues déshydratées du site de Bonneuil-en-France sont gérés par la société SEDE qui est en charge de leur valorisation par compostage. Cette valorisation est conditionnée par la conformité à un ensemble de paramètres, dont la teneur en PCB. Des analyses PCB sont réalisées sur l'ensemble des boues évacuées, avec une analyse mensuelle sur un échantillon moyen reconstitué.

OTV a été informé le 4 juin 2021 par la SEDE que l'analyse des boues de Bonneuil était non conforme en PCB pour l'échantillon du 20/04/2021 au 19/05/2021.

Cette pollution aux PCB a eu un impact sur le traitement d'environ 3 450 tonnes de boues déshydratées, entre la semaine 16 et la semaine 28.

Le rapport XPL-RAP-000-004-B (cf. **annexe 3**) détaille les solutions techniques mises en œuvre et le coût de ces sujétions non prévues figure.

Le coût global de l'opération pour le transport et le traitement du compost issu des boues polluées est estimé à 486 139 euros HT. La valorisation définitive de ces prestations sera régularisée dans un futur avenant, une fois que le volume réel de boue réellement traité aura pu être établi.

**ARTICLE 3. : IMPACTS FINANCIERS DES DITES MODIFICATIONS DES ARTICLES CI-DESSUS SUR LE FORFAIT INITIAL**

Incidence financière de l'avenant :

Prestations d'études et de travaux	Montants marché de base (€)	Montants suite avenant 2 (€)	Impact avt 3 (€)	Montants suite avenant 3 (€)	Montants suite avenant 4 (€)	Impact avt 5 (€)	Montants suite avenant 5 (€)
Montant Hors Taxes des travaux à prix forfaitaires (Etat des Prix Forfaitaires pour la conception et pour les travaux à prix forfaitaires)	139 845 630,00	140 053 943,00	518 137,00	140 572 080,00	144 171 808,00	562 106,00	144 733 914,00
Montant Hors Taxes des travaux à prix unitaires (Bordereau des Prix Unitaires pour les travaux à prix unitaires et Détail Estimatif des travaux à prix unitaires)	999 786,00	999 786,00	0,00	999 786,00	999 786,00	0,00	999 786,00
<b>Montant total des prestations d'études et de travaux HT</b>	<b>140 845 416,00</b>	<b>141 053 729,00</b>	<b>518 137,00</b>	<b>141 571 866,00</b>	<b>145 171 594,00</b>	<b>562 106,00</b>	<b>145 733 700,00</b>
TVA (20 %)	28 169 083,20	28 210 745,80	103 627,40	28 314 373,20	29 034 318,80	112 421,20	29 146 740,00
<b>Montant total des prestations d'études et de travaux TTC</b>	<b>169 014 499,20</b>	<b>169 264 474,80</b>	<b>621 764,40</b>	<b>169 886 239,20</b>	<b>174 205 912,80</b>	<b>674 527,20</b>	<b>174 880 440,00</b>

Prestations d'exploitation	Montants (€)						
Montant Hors Taxes des prestations d'exploitation (Bordereau des prix mixtes pour les prestations d'exploitation et Détail Estimatif pour les prestations d'exploitation)	58 505 986,00	58 505 986,00	0,00	58 505 986,00	58 976 596,00	486 139,00	59 462 735,00
TVA (10 %)	5 850 598,60	5 850 598,60	0,00	5 850 598,60	5 897 659,60	48 613,90	5 946 273,50
<b>Montant total des prestations d'exploitation TTC</b>	<b>64 356 584,60</b>	<b>64 356 584,60</b>	<b>0,00</b>	<b>64 356 584,60</b>	<b>64 874 255,60</b>	<b>534 752,90</b>	<b>65 409 008,50</b>

Coût du marché	Montants (€)						
Montant Hors Taxes total des prestations d'études et de travaux	140 845 416,00	141 053 729,00	518 137,00	141 571 866,00	145 171 594,00	562 106,00	145 733 700,00
Montant Hors Taxes total des prestations d'exploitation	58 505 986,00	58 505 986,00	0,00	58 505 986,00	58 976 596,00	486 139,00	59 462 735,00
<b>Montant total du coût du marché HT</b>	<b>199 351 402,00</b>	<b>199 559 715,00</b>	<b>518 137,00</b>	<b>200 077 852,00</b>	<b>204 148 190,00</b>	<b>1 048 245,00</b>	<b>205 196 435,00</b>
TVA pour les études et les travaux (20 %)	28 169 083,20	28 210 745,80	103 627,40	28 314 373,20	29 034 318,80	112 421,20	29 146 740,00
TVA pour l'exploitation (10 %)	5 850 598,60	5 850 598,60	0,00	5 850 598,60	5 897 659,60	48 613,90	5 946 273,50
<b>Montant total du coût du marché TTC</b>	<b>233 371 083,80</b>	<b>233 621 059,40</b>	<b>621 764,40</b>	<b>234 242 823,80</b>	<b>239 080 168,40</b>	<b>1 209 280,10</b>	<b>240 289 448,50</b>

L'Etat des Prix Forfaitaire détaillé et modifié avec intégration du Prix Nouveau n°24 et 25 pour les prestations de conception/construction figure en annexe 1.

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

NON  OUI

- Montant initial HT du marché : 199 351 402,00 €
- Montant HT du marché suite aux avenants 1, 2,3 et 4 : 204 148 190 €
- Montant HT de l'avenant 5 : 1 048 245 € HT
- % d'écart introduit par l'avenant par rapport au dernier montant du marché (avenants 1, 2, 3 et 4 compris) : + 0.51 %
- % d'écart introduit par l'avenant par rapport au montant initial du marché : + 2,93%
- Nouveau montant HT du marché : 205 196 435 € HT

**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

■ **En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

